

**PLAN STRATÉGIQUE DU RCPOSS - 2005 à 2009**  
**Adopté par le CA 2005**

**Priorités**

**P1. Accréditation**

- P1.1 Maintenir les fonctions d'accréditation de base
- P1.2 Faciliter le recours à l'accréditation du RCPOSS comme outil de mobilité
- P1.3 Évaluer si la portée de l'accréditation pourrait être étendue

**P2. Marketing et défense des intérêts des psychologues**

- P2.1 Initiative sur la santé en milieu de travail
  - P2.1.1 Déployer le rôle de conseiller en santé au travail
    - P2.1.1.1 Établir un programme de perfectionnement professionnel (PP)
    - P2.1.1.2 Créer des projets pilotes avec le milieu d'affaires et les psychologues inscrits
- P2.2 Mettre de l'avant la désignation de fournisseur de services de santé (FSS)
- P2.2 Faire reconnaître les FSS et les intégrer à la réforme des soins de santé primaires

**P3. Amélioration de la pratique**

- P3.1 Promouvoir la concurrence en prestation de services de santé et entre systèmes de santé
- P3.2 Comptabilité, impôts et TPS
  - P3.2.1 Maintenir le service de consultation national pour les psychologues inscrits
  - P3.2.2 Établir un programme PP
- P3.3 Télésanté
  - P3.3.1 Évaluer le rôle potentiel du RCPOSS
  - P3.3.2 Élaborer des outils et des lignes directrices
  - P3.3.2 Établir un programme PP

**Catalyseurs**

**E1. Communications**

- E1. Maintenir les communications de base (répertoire, rapport, site Web, listes électroniques)
  - E1.1 Évaluer le potentiel des autres moyens de communication électroniques

**E2. Vitalité organisationnelle**

- E2.1. Recrutement et maintien des effectifs
- E2.2. Maintien et expansion de l'assise financière
- E2.3. Participation accrue des psychologues inscrits aux activités du RCPOSS
- E2.4. Maintien et expansion des capacités du bureau principal
- E2.5. Achèvement et mise en oeuvre de la réforme de la gouvernance

**E3. Collaboration entre organisations**

- E3.1. Identifier et travailler avec les membres corporatifs pour exploiter les occasions de faire avancer nos objectifs en matière d'accréditation, de marketing et défense des intérêts des psychologues et d'amélioration de la pratique
- E3.2. Projets conjoints avec des organisations nationales et internationales dans les domaines de l'accréditation, du marketing et de la défense des intérêts des psychologues et de l'amélioration de la pratique
- E3.3. Maintenir la collaboration avec le *National Register* (des É.-U.)
- E3.4. Établir des alliances stratégiques